

**Festivals 2006-2007 :
Présentation du
Guide édité par la
Région
Midi-Pyrénées**

Mardi 6 juin 2006
Maison Midi-Pyrénées



DOSSIER DE PRESSE

Festivals 2006-2007 :

Présentation du Guide édité par la Région Midi-Pyrénées

L'ÉDITION 2006-2007 DU GUIDE DES FESTIVALS PUBLIE PAR LA REGION MIDI-PYRENEES	3
• La route Nougaro des festivals	3
• Où se le procurer ?.....	3
• Les nouvelles entrées dans le guide des festivals	3
DES FESTIVALS PAS COMME LES AUTRES.....	5
MIDI-PYRENEES, TERRE DE FESTIVALS	6
• Des festivals pour toute la population et sur tout le territoire.....	6
• Des festivals générateurs de dynamisme économique	7

L'édition 2006-2007 du Guide des festivals publié par la Région Midi-Pyrénées

Le Guide des festivals 2006-2007 propose en 152 pages, un panorama des principaux spectacles qui se tiendront dans la région durant l'été et au-delà. Au total, ce sont quelques 149 festivals qui vont rythmer la vie culturelle régionale.

Il recense les festivals de Midi-Pyrénées de juin 2006 à mai 2007 par un sommaire chronologique et thématique.

• **La route Nougaro des festivals**

Cette année le Guide des festivals 2006-2007 de Midi-Pyrénées est illustré par des dessins originaux de Claude NOUGARO issus de l'exposition qui tournera dans plusieurs villes de la région à partir du 27 juin.

Certains festivals accueilleront l'exposition des dessins de Claude Nougaro « Et me voici » actuellement visible à Paris depuis le 16 mai. Cette « route des festivals » rendra ainsi un hommage à l'auteur-compositeur-interprète du Païs.

Les festivals accueillant cette exposition sont :

- du 27 juin au 6 juillet à l'Abbaye Saint-Michel à Gaillac
- du 8 au 13 juillet aux Thermes à Luz-Saint-Sauveur
- du 16 au 21 juillet à l'Hôtel de ville de Rodez
- du 24 au 29 juillet à l'Eglise du Puy à Figeac
- du 31 juillet au 15 août à la Grange d'Emile à Marciac
- du 18 au 30 août à l'Eglise Saint Benoit à Moissac
- du 1^{er} au 30 septembre à la Maison Midi-Pyrénées à Toulouse

du 3 au 14 octobre à la salle Jean Jaurès à Foix.

• **Où se le procurer ?**

Le Guide sera disponible d'ici la fin juin dans plus de 3 200 sites de Midi-Pyrénées (offices du tourisme, syndicats d'initiative, lieux et sites culturels et de loisirs de la région, librairies, restaurants, bars et boulangeries...) et consultable sur le site Internet www.festivals.midipyrenees.fr.

• **Les nouvelles entrées dans le guide des festivals**

Chaque année, il naît, en Midi-Pyrénées, 7 à 8 festivals. Face au grand nombre de manifestations culturelles, le rôle du Conseil régional est de repérer puis d'accompagner les festivals. A un certain stade de leur développement, ils deviennent un véritable enjeu régional et peuvent justifier d'un soutien leur permettant de mieux évoluer.

Ce choix repose sur des critères de sélection précis : la qualité des programmations appréciée par un comité d'experts qui examine chaque demande, l'étude de l'évolution des festivals dans le temps, les retombées directes et indirectes qu'il engendre, ainsi que son impact économique et touristique.

Cette année 15 festivals font leur entrée dans le guide :

- Détours de chants (Toulouse)
- Festival des pêcheurs de thon, Première Pression (Tournefeuille)
- Festival Country Gramat
- La méditerranée (Portet sur Garonne)
- Pena Alma Flamenca (Toulouse)
- Festival rencontre Toucouleur (Toulouse)
- Forum des langues du monde (Toulouse)
- Festival Régional des Harmonies Junior (Castelsarrasin)
- Festival de théâtre de Montaigut
- Festival jeune public Odysud
- Festival aéronautique de Gimont
- Le marathon des mots (Toulouse)
- Festival Traverses vidéo (lycées des Arènes, Toulouse)
- Festival du cinéma italien (Cinéma Paradiso Toulouse)

Des festivals pas comme les autres

- ***Des festivals conventionnés par la Région***

Des conventions ont été passées entre la Région et les organisateurs de grands festivals régionaux qui proposent du spectacle vivant. Elles précisent les exigences en matière de programmation, pour les actions menées directement et indirectement par ces festivals.

Quelques exemples de festivals conventionnés :

- l'Association du Festival du Comminges
- l'Association Piano aux Jacobins
- l'Association des Amis Abbaye de Sylvanès
- l'Association Eclats de voix (Auch)
- le CIEM-Festival de Saint-Céré-Haut-Quercy
- l'Association Synergie Club de Montauban
- l'Association Jazz in Marciac
- l'Association Country Music de Mirande
- l'Association Chants Libres
- l'Association A Bord du Chèvrefeuille
- l'Association Arpèges et Trémolos
- l'Association Rock Time
- l'Association Réseau Chainon
- l'Association Ramonvilloise pour le Théâtre Ouvert (ARTO)
- l'Association Eté de Vaour.

En 2006, 4 nouveaux festivals ont été conventionnés :

- le Festival de musiques actuelles Skabazac (Onet le Château, Aveyron)
- le Festival Africajarc (sur le musiques d'Afrique, Lot)
- le Festival Toulouse les orgues (et ses actions à Toulouse et en région)
- le Festival Tempo latino de Vic Fezensac

- ***Des festivals qui développent des actions de formation***

Certains festivals ont des actions de formation pendant ou hors festivals.

On peut notamment citer :

- le Festival de Saint Bertrand du Comminges
- le Festival "Piano aux Pyrénées"
- le Festival de musique sacrée de l'abbaye de Sylvanès
- le Festival Jazz in Marciac
- le Festival de country de Mirande
- le Festival Alors chante de Montauban

Par ailleurs, outre ces formations souvent destinées à des professionnels, un grand nombre de stages sont organisés pour les amateurs de ces festivals selon des thématiques données.

Midi-Pyrénées, terre de festivals

- **Des festivals pour toute la population et sur tout le territoire**

La diffusion culturelle sur l'ensemble du territoire et l'accès de tous à la culture figurent, depuis 1998, parmi les priorités de la Région. Le soutien aux festivals est un bon exemple de la politique culturelle régionale. Ils sont un outil de diffusion large et variée de la culture auprès de tous les publics et au plus près de la population. Les festivals sont nombreux, surtout en zone rurale. Leur développement et leur pérennité correspondent à la volonté de la Région afin d'équilibrer l'animation culturelle en Midi-Pyrénées.

Les budgets du Conseil régional consacrés aux festivals n'ont cessé d'augmenter. **Entre 1998 et 2004, le budget consacré aux festivals a connu une hausse très importante de l'ordre de 80%**. En 2005, face aux difficultés liées au désengagement de certains partenaires et en s'appuyant sur les propositions de l'étude sur les festivals, la Région a décidé d'accorder un soutien supplémentaire de 100 000 euros pour les festivals du spectacle vivant. Le budget 2005 s'est ainsi porté à 1,67 millions d'euros. En 2006, la Région poursuit son travail de fond et consacre encore 1,7 millions d'euros aux festivals de Midi Pyrénées qui irriguent l'ensemble du territoire régional et concernent tous les secteurs culturels.

Le Conseil régional a poursuivi le rééquilibrage concernant les grands festivals jouant un véritable rôle régional.

L'étude réalisée en 2004 sur les festivals avait en effet précisé l'intérêt de soutenir de façon significative **ces grands festivals qui sont un moteur pour la région au niveau culturel mais aussi touristique et économique**. L'accent a ainsi été mis sur certains festivals en milieu rural ou se situant dans les petites communes. Ce rééquilibrage, c'est à dire « donner des moyens plus significatifs », développé en 2005, ne peut se faire que progressivement et devrait se poursuivre dans les années futures.

L'année 2006 étant consacrée aux **arts de la rue**, le guide 2006 met particulièrement en valeur certains festivals travaillant sur ce secteur (Eté de Vaour, festival de rue de Ramonville, Derrière le Hublot...).

Outre le soutien financier direct, la Région édite le guide des festivals tiré à 500 000 exemplaires qui est largement diffusé dans les milieux culturels et touristiques. Ce guide 2006 présente l'importance et la richesse de l'offre culturelle (spectacles de musique, théâtre, danse...) en région, via ces grandes manifestations. Par ailleurs, la manifestation de lancement du guide permet, entre autre, de créer ou développer des liens entre les divers partenaires (organisateur de festivals, milieu culturel, secteur touristique...).

- **Des festivals générateurs de dynamisme économique**

Des retombées directes

Il s'agit des dépenses effectuées par les spectateurs des festivals auprès du commerce local.

L'ensemble des festivals subventionnés par la Région génère des retombées économiques estimées à 53 millions d'euros, ce qui correspond à une moyenne régionale de 21 euros par habitant. De plus, 1 euro de subvention publique engendre près de 10 euros de retombées sur l'économie locale*.

Des retombées indirectes

Les festivals, pour leur organisation, font appel à des entreprises locales ou régionales. Des complexes touristiques se sont créés à partir du succès et de la notoriété de certaines manifestations. Les festivals permettent également d'apporter une image positive aux communes d'accueil.

* Etude réalisée pour la Région Midi-Pyrénées en 2004 par le Cabinet « Nouveaux Armateurs » (La Rochelle).